



## **Communiqué Pour diffusion immédiate**

### **ENVIRONNEMENT : Le gouvernement se garde une petite gêne**

**Québec, le 24 mai 2007** – Suite au dépôt du budget 2007-2008 par la nouvelle ministre des Finances, Mme Monique Jérôme-Forget, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) s'est dit surpris que les nouveaux investissements en faveur de l'environnement, même modestes, n'aient pas été soulignés dans le discours sur le budget.

La population est pourtant très préoccupée par les enjeux environnementaux et elle s'attend à des gestes significatifs de la part du gouvernement. Or, ce sont plutôt les baisses d'impôts qui ont volé la vedette. Le RNCREQ reconnaît toutefois que la situation actuelle - nouveau gouvernement, nouvelle ministre, nouveau contexte politique – rendait difficile l'annonce de profondes réformes budgétaires. Partie remise ?

#### **De nouveaux moyens pour passer à l'action dans certains dossiers prioritaires**

Le RNCREQ salue l'ajout de certaines mesures dévoilées en parallèle par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) :

- Investissements dans le cadre du Plan d'action québécois sur les changements climatiques
- Soutien aux actions de lutte contre les cyanobactéries (algues bleues)
- Augmentation de la remise à l'achat d'un véhicule hybride
- Programme de revitalisation des sols contaminés

« Ces mesures attendues permettront de répondre à des enjeux environnementaux prioritaires » a mentionné M. Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ.

#### **Le MDDEP : encore un parent pauvre du gouvernement**

Le budget des dépenses du gouvernement prévoit une légère augmentation des crédits du MDDEP. Celui-ci passe de 189 M\$ à 194 M\$. Après des années de reculs, le RNCREQ perçoit enfin un renversement de tendances. Il est toutefois d'avis que cette hausse est nettement insuffisante pour permettre au MDDEP de répondre efficacement à sa mission fondamentale de protection et de conservation de l'environnement. Dans les faits, la part du budget total affecté au MDDEP demeure sensiblement la même, soit environ le tiers de 1% du budget total.

« Pour les groupes environnementaux, les besoins sont immenses au MDDEP. Celui-ci doit pouvoir compter sur des ressources humaines et financières permettant une mise à jour et une meilleure application des lois et règlements, la réalisation du portrait et du suivi de l'état de l'environnement, le développement d'outils d'information, de prévention et de sensibilisation » a souligné M. Bourke.

Pour terminer sur une note positive, le RNCREQ reconnaît dans le discours de Mme Jérôme-Forget, le souci d'intégrer le développement durable, notamment en ce qui concerne les infrastructures. En outre, la ministre souligne l'importance d'investir davantage dans la rénovation et l'entretien plutôt que dans la réalisation de nouvelles infrastructures. À cet égard, le RNCREQ est particulièrement heureux de constater que le prolongement de l'autoroute 25 ne fait plus partie des priorités du gouvernement (Budget en un coup d'œil, page 4). Rappelons que la Ville de Montréal (qui vient d'ailleurs de publier un plan de transport résolument axé sur le développement du transport en commun), plusieurs organismes et une grande partie de la population s'opposent à ce projet puisqu'il ne constitue pas, entre autres, une solution durable au problème de congestion routière, bien au contraire.

- 30 -

Source : Chantal Rainville, Responsable des communications, RNCREQ, (418) 522-0006, p.2222